

« Choc des savoirs » au collège : Les enjeux des annonces

Des groupes de niveau



L'expertise de la FCPE :

Des élèves qui seront stigmatisés dès la 6^{ème}, des emplois du temps plus difficile à construire.

Les collèges n'ayant pas eu les moyens de mettre en œuvre les groupes de niveaux, cela veut dire que cela devra être pris sur les heures qui servent soit à faire des classes dédoublées en langue ou en science, soit des pertes d'heures d'enseignement de Latin et de grec.

Comment les élèves vont-ils pouvoir changer de groupe ?

Dans quels groupes seront les enfants à besoins particuliers ?

Le groupe des plus faibles aura très certainement le professeur le moins aguerri.

Quelle estime aura un élève si, pendant 4 ans, il reste dans le groupe des faibles ?

Si la notion de niveau n'apparaît plus, le texte explicite plus loin : « Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficient d'effectifs réduits. » Cependant **le maximum de 15 élèves, annoncé dans les radios, pour le groupe dit « faible » ne figure pas dans l'arrêté**. Comme pour les ULIS et les « CP à 12 », ce seuil ne sera au mieux qu'indicatif dans une note de service, mais jamais garanti !

L'heure de technologie qui, en septembre 2023, avait été supprimé pour permettre des cours de remédiation en français et en maths en 6^{ème}, ne reviendra pas. Les 6^{ème} n'auront que 25 heures de cours.

Cette heure de technologie, matière appréciée des élèves, a disparu car l'on manque de professeurs de technologie !

Pas de groupe de niveau pour la SEGPA

Les élèves de SEGPA seront en classe entière en français et mathématiques mais aucun moyen n'est fléché pour ces élèves qui resteront donc en effectif complet sur l'ensemble du temps horaire.